

Les délibérations du Conseil Municipal (24 Avril 2014).



Sous la présidence du maire André Ferret, 17 conseillers sont présents, 1 conseiller est absent et représenté.

Le conseil municipal était réuni, ce jeudi 24 Avril, pour voter les comptes administratifs 2013 et budgets 2014 de la collectivité. Les élus ont adopté un budget « dans la lignée de ceux qui l'ont précédé, sans augmentation des taux d'imposition ».

Compte administratif de la commune (Gestion 2013).

Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses de l'année écoulée et avait été étudié par le bureau municipal et la commission des finances.

Ce compte laisse apparaître un excédent de 439 110,13€ en fonctionnement et un excédent de 657 788,45€ en investissement. L'excédent de fonctionnement sera reporté en recette d'investissement.

Le compte administratif de VVF laisse apparaître un excédent de 9 724,62 € en fonctionnement et un déficit de 31 800,85 € en investissement. L'excédent étant inscrit en recette d'investissement.

Le compte administratif de la commission syndicale de Rocherols laisse apparaître un excédent de 2 096,91€ en fonctionnement.

Le CM approuve ces 3 comptes à l'unanimité.





Budget primitif 2014.

En investissement, recettes et dépenses s'équilibrent à la somme de 2 561 276,74 € et en fonctionnement, recettes et dépenses s'équilibrent à la somme de 1 679 214,00 €.

Les différentes orientations budgétaires concernant les travaux ont été fixées : poursuite des travaux d'électrification, éclairage déchetterie, travaux à l'église (chauffage), continuation des travaux de la salle multisports, PLU, travaux et aménagement de voirie, matériel de voirie (déneigement) matériel informatique école primaire, etc...

Ce budget a été approuvé par l'ensemble du conseil municipal.

Vote des taxes.

Comme les années précédentes, le C.M décide à l'unanimité de ne pas augmenter le taux communal, pour 2014.

Les taux restent inchangés.

T. Habitation : 18,09 ; T. Foncière (bâti) : 16,47 ; T. Foncière (non bâti) : 65,30 ; CFE : 22.

Budgets primitifs annexes :

VVF : En fonctionnement le budget s'équilibre à la somme de 23 834,87€, et en investissement à la somme de 1 211 156,41 €.

Le maire précise que les travaux de rénovation sont en cours et qu'ils seront achevés fin Juin.

Commission syndicale de Rocherols : En fonctionnement le budget s'équilibre à la somme de 2 096,91 €.

Ces deux budgets sont votés à l'unanimité.





Avenants concernant la salle multisports :

Suite à diverses modifications imposées :

- 1- Menuiseries intérieures et portes coupe feu : 3731€ HT, et 3 645 € HT.
- 2- Bardages extérieurs : 3 645 € HT.
- 3- Alarme incendie et protection : 448 € HT.
- 4- Toiture : travaux suite à la tempête : 20 738 HT.

Avenants concernant les travaux au VVF :

- 1- Consolidation charpente : trop prévu : -3 236 € HT
- 2- Menuiseries cuisine : 9 000 € et 1 350 € HT
- 3- Electricité mise aux normes et tableaux : 9 018,25 € HT et 10 64, 80 € HT.
- 4- Plomberie, réseaux et compteurs : 7442,58 €HT
- 5- Maçonnerie : 3443 € HT.

Ces avenants ont été votés par le CM à l'unanimité.

Création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe suite à un départ en retraite :

Le CM donne son accord pour cette création afin de procéder à ce remplacement.

Désignation d'un représentant du CM au VVF (AVEC):

Le CM donne son accord pour désigner le maire comme représentant.





Forfait pour frais de déplacement des agents recenseurs

Le CM accorde la somme de 294 € afin d'indemniser les 5 agents recenseurs pour leur frais de déplacement.

Modification d'ouverture de la mairie.

La mairie sera fermée au public les jeudis après midi de 13h 30 à 17 heures à partir de ce mois de Mai.

Afin de permettre un travail de fond des dossiers, le CM donne son accord à la sollicitation des secrétaires.

Liste des affouagistes (Chanalez et le Fraisse).

Cette liste a été établie et concerne les résidences principales.

22 affouagistes ont été listés.

Le CM donne son accord

